

ADMINISTRATEURS

J.C. GERMAIN
J. DREVETON
É. MORETTI
P. GERMAIN

MANDATAIRES

L. PACIELLO
S. DUPLEX
O. GERMAIN
N. SEGUIN
G. ARBONA
S. RIEU
J.D. DREVETON
L. MARTINOT

ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE VAUCLUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2021

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Marseille
et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes - CRCC de Montpellier - Nîmes

S.A. au capital de 250 000 euros - RCS Avignon 70 B 9 - Siret 702 620 097 00023 - APE 6920Z - TVA : FR 57 702 620 097

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2021

LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE
285 Rue Raoul Follereau
84000 AVIGNON

Aux membres du comité,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE VAUCLUSE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et présentant les caractéristiques suivantes :

- *Excédent* 104 078 €
- *Total de bilan* 1 221 590 €
- *Total produits d'exploitation* 474 611 €

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE VAUCLUSE à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

✓ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{ER} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs

perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

✓ **Règles et principes comptables**

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe suite à la mise en application du nouveau règlement comptable ANC 2018-06 et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

V - Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permette de

systematiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

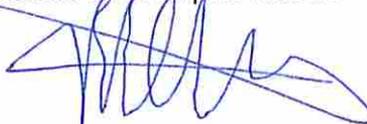
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Avignon, le 23 mars 2022

S.A. J. CAUSSE & ASSOCIES

Gilles ARBONA

Commissaire aux Comptes Associé



Annexés au présent rapport :
Comptes annuels de l'exercice.

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques	293	293		
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains	100 000		100 000	
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage				
. Autres	21 901	21 055	847	955
. Immobilisations corporelles en cours	117 162		117 162	4 782
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés	16 000		16 000	16 000
. Prêts				
. Autres	130		130	130
Total	255 486	21 348	234 138	21 868
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	3 609	96	3 513	4 488
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés				
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	61 819		61 819	216 860
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	919 237		919 237	792 053
Charges constatées d'avance	2 883		2 883	2 883
Total	987 548	96	987 452	1 016 283
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	1 243 034	21 444	1 221 590	1 038 151

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	983 466	816 428
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	104 078	167 038
Situation nette (sous-total)	1 087 544	983 466
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	1 087 544	983 466
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	15 000	
Total	15 000	
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	20	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 553	47 592
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	6 903	6 679
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	67 571	411
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total	119 046	54 685
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	1 221 590	1 038 151

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du	01/01/2021	%	du	01/01/2020	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/12/2021	PE	au	31/12/2020	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Cotisations		24 392	5,14		22 744	4,34	1 648	7,25
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens		921	0,19		2 443	0,47	-1 522	-62,30
<i>dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services		17 236	3,63		21 573	4,11	-4 337	-20,11
<i>dont parrainages</i>		64	0,01				64	#####
Produits de tiers financeurs :								
- Concours publics et subv. d'explo.								
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels		290 474	61,20		230 177	43,89	60 297	26,20
Mécénats		5 400	1,14		1 500	0,29	3 900	260,00
Legs, donations et assurances-vie					243 984	46,52	-243 984	-100,00
- Contributions financières		136 163	28,69		2 047	0,39	134 116	#####
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges		25	0,01				25	#####
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits		0	0,00				0	#####
Total		474 611	100,00		524 467	100,00	-49 857	-9,51
CHARGES D'EXPLOITATION								
Achats de marchandises		117	0,02		3 900	0,74	-3 783	-97,00
Variation de stocks		1 000	0,21		-136	-0,03	1 136	834,98
Autres achats et charges externes		132 818	27,98		138 551	26,42	-5 733	-4,14
Aides financières		152 066	32,04		145 963	27,83	6 104	4,18
Impôts, taxes et versements assimilés		6 349	1,34		180	0,03	6 169	#####
Salaires et traitements		34 873	7,35		43 262	8,25	-8 390	-19,39
Charges sociales		12 324	2,60		5 917	1,13	6 407	108,29
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		825	0,17		879	0,17	-54	-6,14
Dotations aux provisions								
Reports en fonds dédiés		15 000	3,16				15 000	#####
Autres charges		18 774	3,96		23 610	4,50	-4 837	-20,49
Total		374 146	78,83		362 126	69,05	12 020	3,32
Résultat d'exploitation		100 465	21,17		162 341	30,95	-61 876	-38,11
PRODUITS FINANCIERS								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés		3 773	0,79		3 682	0,70	92	2,49
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de V.M.P.								
Total		3 773	0,79		3 682	0,70	92	2,49
CHARGES FINANCIERES								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différence négatives de change								
Charges nettes sur cession de V.M.P.								
Total								
Résultat financier		3 773	0,79		3 682	0,70	92	2,49

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2021	%	du 01/01/2020	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2021	PE	au 31/12/2020	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	104 238	21,96	166 023	31,66	-61 785	-37,21
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion			1 360	0,26	-1 360	-100,00
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciatio et transferts de charges						
Total			1 360	0,26	-1 360	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion	160	0,03	345	0,07	-185	-53,57
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total	160	0,03	345	0,07	-185	-53,57
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-160	-0,03	1 015	0,19	-1 175	-115,76
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	478 384		529 509		-51 125	-9,66
TOTAL DES CHARGES	374 306		362 470		11 835	3,27
EXCEDENT OU DEFICIT	104 078	21,93	167 038	31,85	-62 960	-37,69
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat	30 858		1 979		28 879	#####
Total	30 858		1 979		28 879	#####
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestation en nature						
Personnel bénévole	30 858		1 979		28 879	#####
Total	30 858		1 979		28 879	#####

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	4
1.1. OBJET SOCIAL.....	4
1.2. NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	6
2.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1. <i>Préambule</i>	6
2.1.2. <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.1.3. <i>Changement de méthode comptable</i>	6
2.1.3.1 Première application du règlement ANC n° 2018-06.....	6
2.1.3.2 Impact sur la présentation des comptes de bilan.....	7
2.1.3.3 Impact sur la présentation du compte de résultat.....	8
2.1.4. <i>Nouvelle présentation de l'annexe des comptes annuels</i>	8
2.2. DÉROGATIONS.....	8
2.2.1. <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	8
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	7
3.1. NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1. <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2. <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1. <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	8
3.1.3. <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4. <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5. <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6. <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	9
3.1.7. <i>Stocks</i>	10
3.1.8. <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.9. <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.10. <i>Disponibilités</i>	11
3.1.11. <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.12. <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2. NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	12
3.2.1. <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2. <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3. <i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.3.1. <i>Tableau de variation</i>	14
3.2.3.2. <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	14
3.2.4. <i>Dettes</i>	14
3.2.4.1. <i>Etat des échéances</i>	14
3.2.4.2. <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	15
3.2.5. <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	15
3.3. AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....	15
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT.....	16
4.1. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	16
4.2. PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	17
4.2.1. <i>Produits liés à la générosité du public</i>	17
4.2.1.1. <i>Cotisations sans contrepartie</i>	17
4.2.1.2. <i>Dons manuels</i>	17
4.2.1.3. <i>Mécénat</i>	17
4.2.1.4. <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	17

4.2.2.	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	18
4.2.2.1.	<i>Parrainage des entreprises</i>	18
4.2.2.2.	<i>Contributions financières sans contrepartie</i>	18
4.2.2.3.	<i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	18
4.2.3.	<i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4.	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	19
4.2.5.	<i>Utilisations des fonds dédiés</i>	19
4.3.	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.3.1.	<i>Modalités de répartition des charges</i>	19
4.3.2.	<i>Missions sociales</i>	20
4.3.3.	<i>Frais de recherche de fonds</i>	20
4.3.3.1.	<i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	20
4.3.3.2.	<i>Frais de recherches des autres ressources</i>	21
4.3.4.	<i>Frais de fonctionnement</i>	21
4.3.5.	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	21
4.3.6.	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	21
4.4.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1.	<i>Principes généraux</i>	22
4.4.2.	<i>Principes de valorisation</i>	22
4.5.	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET LE CROD	23
4.6.	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	24
4.6.1.	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	24
4.6.2.	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	24
4.7.	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	25
4.7.1.	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	25-26
4.7.2.	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	27
4.7.3.	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	27
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	28
5.1.	AUTRES INFORMATIONS	28
5.1.1.	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	28
5.1.2.	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	28
5.1.3.	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	29
5.1.4.	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	29

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- - Les legs de 2021 sont de 117 735,57€
-
- - Versement d'un fonds d'urgence de 15 000€ versé par le national, cette aide est dédiée aux actions sociales pour les personnes les plus fragilisées.
- Les fonds n'ayant pas été dépensés à la clôture de l'exercice, ils ont été neutralisés et affectés en fonds dédiés.
-
- Construction de nouveaux locaux maison ligue (pose de la première pierre en 2021),
-
- Les rétrocessions de legs versées par la Ligue Nationale sont désormais comptabilisées en contributions financières sans contrepartie et non plus Legs, conformément au plan comptable applicable au sein des comités départementaux.

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	293			293
Immobilisations corporelles	25 968	213 095		239 063
Immobilisations financières	16 130			16 130
Total	42 391	213 095	0	255 486

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	213 095	0
terrain	100 000	
portable	716	
construction en cours	112 379	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	213 095	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques				
	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Amortis. Immob. Incorporelles	293			293
Amortis. Immob. Corporelles	20 230	825		21 055
Amortis. Immob. Financières				
Total	20 523	825	0	21 348

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	16 000			16 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	130			130
Total	16 130	0	0	16 130

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	130		130
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	60 061	60 061	
→ Créances reçues par legs ou donations			0
→ Charges constatées d'avance	2 883	2 883	
Total	63 074	62 944	0

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks	121		25	96
Créances				
Immobilisations financières				
Total	121	0	25	96

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	283 326	
Livrets et comptes épargne	175 302	3 773
Comptes à terme	460 608	
Total	919 236	3 773

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
AVOIR NON PARVENUE LNCC		647
ACOMPTES ET AVANCES SUR FACTURES	2 089	
Créances clients et comptes rattachés		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
LEGS A RECEVOIR DU NATIONAL	55 895	208 713
SUBVENTION PACA 2019	3 835	7 500
→		
Disponibilités		
Total	61 819	216 860

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<i>Loyers photocopieur 1^{er} trimestre n+1</i>	2 883	2 883
...		
...		
...		
...		
...		
Total	2 883	2 883

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	816 428	167 038						983 466
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	167 038	167 038		104 078				104 078
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	983 466	334 076	0	104 078	0	0	0	1 087 544

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		15 000	0	15 000	0	15 000
fonds d'urgence versé par le national	2021	15 000		15 000		15 000
→ ...						
Total		15 000	0	15 000	0	15 000

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	
Provisions pour risques → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite →				
Total	0	0	0	

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 553	44 553		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	6 903	6 903		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	67 591	67 591		
Produits constatés d'avance		0		
Total	119 047	119 047	-	-

3.2.4.2 *Détail des dettes fiscales et sociales*

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	0	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
Dettes sociales :	6 903	6 679
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 989	1 286
→ Caisse de retraite	456	363
→ Caisse de mutuelle	110	
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	395	
→ Dettes congés à payer	2 824	3 866
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 129	1 159
→ Prélèvement à la source		5
Total	6 903	6 679

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	44 543	47 593
Fournisseurs	1 758	1 400
Fournisseurs IG LNCC	82	5 576
Fournisseurs factures non parvenues	5 814	5 602
Fournisseurs LNCC factures non parvenues	36 889	35 015
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	67 571	411
Double paiement du national sur une note de frais	411	411
Mécénat à rembourser	500	
Charges à payer (aides financières accordées)	6 500	
Charges à payer au national aides financières pour la recherche	60 160	
Total	112 114	48 004

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DU VAUCLUSE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
EMPLOIS				
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	228 079,53	213 015,53	230 094,41	230 094,41
1.1 Réalisées en France	228 079,53	213 015,53	230 094,41	230 094,41
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	114 517,53	89 453,53	128 692,41	128 692,41
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	113 562,00	113 562,00	101 402,00	101 402,00
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	66 903,16	66 903,16	72 696,07	70 649,07
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	66 903,16	66 903,16	72 696,07	70 649,07
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	64 322,94	60 897,76	59 680,00	59 677,31
3.1 Frais d'information et de communication	1 800,95	1 800,95	554,00	554,00
3.2 Frais de fonctionnement	61 470,55	58 045,37	57 753,59	57 753,59
3.3 Autres charges	1 051,44	1 051,44	1 372,41	1 369,72
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	15 000,00			
TOTAL CHARGES	374 305,63	340 814,45	362 470,48	360 420,79
EXCÉDENT DU DÉFICIT	104 078,00		167 038,28	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	3 521,00	3 521,00		
Réalisées en France	3 521,00	3 521,00		
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	14 148,00	14 148,00	1 979,00	1 979,00
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	13 189,00	13 189,00		
TOTAL	30 858,00	30 858,00	1 979,00	1 979,00

REPORTING - COMITÉ DU VAUCLUSE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-459 867,45	-459 867,45	-526 101,76	-526 101,76
1.1 Cotisations sans contrepartie	-24 392,00	-24 392,00	-22 744,00	-22 744,00
1.2 Dons legs et mécénat	-295 873,80	-295 873,80	-475 660,10	-475 660,10
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-139 601,65	-139 601,65	-27 697,66	-27 697,66
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-18 491,18		-3 407,00	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-64,00			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-18 427,00		-2 047,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-0,18		-1 360,00	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-25,00	-25,00		
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS				
TOTAL	-478 358,63	-459 892,45	-529 508,76	-526 101,76

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-30 858,00	-30 858,00	-1 979,00	-1 979,00
Bénévolat	-10 858,00	-10 858,00	-1 979,00	-1 979,00
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-30 858,00	-30 858,00	-1 979,00	-1 979,00

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Recettes tirées des manifestations	247	7 649
Ventes (dont abonnement à vivre)	841	803
Prestations de services et autres ventes	16 470	15 380
Autres produits affectées aux missions sociales	535	184
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Produits financiers	3 773	3 682
Quote-part de générosité reçues d'autres entités	117 736	
Total	139 602	27 698

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
Parrainage et recherche partenariat	64	
Contributions financières sans contrepartie	18 427	2 047
Produits exceptionnels		1 360
Total	18 491	3 407

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance.

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

- Les consommations d'électricité sont répartis de la façon suivante 50 % en fonctionnement général et 50 % en fonctionnement lié aux actions en direction des malades.

- Les frais généraux (télécom, entretien et consommation photocopieur ...) sont répartis de la façon suivante ; 50 % en frais de fonctionnement générale, 25 % en fonctionnement lié aux actions en direction des malades, 20 % au fonctionnement lié à la prévention et 5 % au fonctionnement lié à la recherche.

Ces répartitions gardent un caractère permanent.

Cette méthodologie a été validée par le Conseil d'Administration en date du 07/05/2020 .

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	7 751		7 751	15 503
Assurance	421		421	842
Electricité et eau	841		841	1 682
Téléphone	533		533	1 066
Affranchissement		31 435		31 435
Autres (à préciser)				0
Total	9 546	31 435	9 546	50 528

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	14 160	14 828
Actions d'information, de prévention et de dépistage	11 800	12 318
Actions de formation		
Actions de recherche	2 360	2 436
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	4 721	4 700
Frais de fonctionnement (dont communication)	14 155	14 899
Total	47 196	49 181

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	85 206	92 091
Actions d'information, prévention, dépistage	19 143	20 299
Actions de formation	1 182	1 536
Actions de recherche	8 987	14 766
Actions autres		
Total	114 518	128 692
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	6 800	50 402
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	106 762	51 000
Actions autres		
Total	113 562	101 402

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	1 801	554
Frais de gestion	49 015	49 628
Frais de formation		778
Impôts et taxes	6 072	28
Cotisations statutaire 10 %	6 383	7 319
Charges financières	227	491
Dotations aux amortissements	825	879
Charges exceptionnelles		3
Total	64 323	59 680

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	15 000	
Total	15 000	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	30 858	1 979
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
	Total	30 858	1 979

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources				
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes						
Achats de marchandises	117									
Variation de stock							1 000			
Autres achats et charges externes	37 792				59 138		35 887			
Aides financières	38 504	113 562								
Impôts, taxes et versement assimilés	237				40		6 072			
Salaires et traitements	20 924				3 487		10 462			
Charges sociales	7 396				1 234		3 694			
Dotations aux amortissements et dépréciations							825			
Dotations aux provisions										
Reports en fonds dédiés										15 000
Autres charges	9 387				3 004		6 383			
Charges financières										
Charges exceptionnelles	160									
Participations des salariés aux résultats										
Impôt sur les bénéfices										
TOTAL	114 518	113 562	0	0	66 903	0	64 323	0	0	15 000

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	3 521		14 148	13 189	30 858
TOTAL	3 521	0	14 148	13 189	30 858

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 270
Total	5 270

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
Regul fournisseur apa	160
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	160

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIGUE	DB4 - COMITÉ DU VAUCLUSE	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		213 015,53	230 094,41
1.1 Réalisées en France		213 015,53	230 094,41
Actions réalisées par l'organisme		99 433,53	123 892,41
Actions en direction des malades, des proches et élus de santé		70 206,22	92 092,44
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		19 076,60	20 299,22
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		187,26	236,10
Actions de société et politique de santé		194,52	1 269,64
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et élus de recherche contre le cancer		2 969,53	14 766,15
Actions de création subvention administration d'établissement			
Autres actions			
Versements d'autres organismes opérants en France		113 562,00	101 402,00
Actions en direction des malades, des proches et élus de santé		6 800,00	50 402,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et élus de recherche contre le cancer		106 762,00	51 000,00
Programmes régionaux			
Programmes régionaux et départementaux		106 762,00	51 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements d'un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		66 901,16	70 649,07
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		66 901,16	70 649,07
Frais d'appel de dons		52 697,73	59 248,53
Frais d'appel des legs			20,50
Frais d'attribution des dons		7 489,51	6 378,27
Frais d'attribution des legs			71,90
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		711,52	4 811,85
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Médiat Aides aux Malades			
Frais de Recherche de Médiat Info PréV. Dép.			
Frais de Recherche de Médiat Formation			
Frais de Recherche de Médiat Formation			
Concours est-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours est-parrainage entp Info, PréV. Dép.			
Concours est-parrainage entp Formation			
Concours est-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		60 897,76	59 677,31
3.1 Frais d'information et de communication		1 800,85	334,00
Frais d'information et de communication externe		1 800,85	334,00
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		30 043,37	37 792,39
Frais de gestion		45 190,11	49 627,87
Formation administrative			778,43
Impôts et taxes		6 072,26	26,53
Contribution statutaire 50%		6 381,00	7 319,14
3.3 Autres charges		2 051,62	1 369,72
Charges financières		226,50	490,92
Dotations aux amortissements		824,96	878,80
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		340 814,45	360 420,79
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		119 078,00	165 680,97
TOTAL		459 892,45	526 101,76
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		3 521,00	

LA LIQUE	084 - COMITÉ DU VAUCLUSE	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Réalisées en France		3 321,00	
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		14 148,00	1 979,00
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		13 189,00	
TOTAL		30 858,00	1 979,00

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+ Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

LA LIQUE	084 - COMITÉ DU VAUCLUSE	Décembre 2021	Décembre 2020
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-459 867,45	-526 101,76
1.1 Cotisations sans contrepartie		-24 392,00	-22 744,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-295 873,80	-475 660,10
Dons manuels non affectés		-277 829,29	-220 838,99
Dons manuels affectés		-12 614,51	-9 317,32
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-243 983,59
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-3 400,00	-1 500,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-139 601,65	-27 697,66
Manifestations		-247,00	-7 649,23
Ventes (dont abonnement à vivre)		-841,00	-803,00
Prestations et autres ventes		-16 470,00	-13 380,20
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-533,00	-183,64
Autres produits affectés			
Produits financiers		-3 773,08	-3 681,57
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-117 733,37	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-25,00	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés /ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-459 892,45	-526 101,76
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-459 892,45	-526 101,76

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	981 023,00	814 463,23
= Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	119 076,00	165 650,97
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		878,80
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 100 101,00	981 023,00

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-30 858,00	-1 979,00
Bénévoles	-30 858,00	-1 979,00
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-30 858,00	-1 979,00

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des Immob acquises par la Générosité du Public	Dotatlon brute	Dotatlon à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc. ...				
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	3	224	0,14	3 521
Organisation de manifestations	2	194	0,12	3 050
Communication, démarches auprès des médias	12	732	0,44	11 507
Ventes au profit du CD	1	205	0,12	3 223
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises ...	3	168	0,10	2 641
Autres. Construction de la Maison Ligue	4	440	0,27	6 917
Total	25	1 963	1,19	30 858

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	1	1 806	1
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	1	1 806	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	294
6257 - Réceptions	Restauration	623
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	917

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion, réglées directement par le comité.

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3 049 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

Client :	SARL COMBRAE	Préparé :	V 2021-03-17	DR. I.1 / 4
Période :	31 décembre 2021	SK	11/03/2022	J. CAUSSE & ASSOCIES
Objet :	TABLEAUX DES EMPRUNTS	Revu :		

Reproduction & diffusion interdites

Numéro de compte	Emp./dettes 164	Date Sousc.	Date Fin	Cap.Initial Souscrits	Taux	INTERETS							
						Payés	A Payer N	A Payer N-1	486 N	486 N-1	Total 66113..	N° de eptes	A Echoir
16400011	1500000		05/07/25	1 500 000	0.830%		4 397.05				4 397.05		27 046.40
16400012	825000		05/07/29	825 000	0.990%		3 861.71				3 861.71		45 605.90
16400020	1862501.22		05/07/30	1 862 501	0.605%		2 535.57				2 535.57		27 100.00
16400003	462499		05/07/28	462 499	0.830%		1 639.57				1 639.57		13 391.05
TOTAL 1				4 650 000		0.00	12 433.90	0.00	0.00	0.00	12 433.90		113 143.35

ADMINISTRATEURS

J.C. GERMAIN
J. DREVETON
F. MORETTI
P. GERMAIN

MANDATAIRES

L. PACIELLO
S. DUPLEX
O. GERMAIN
N. SEGUIN
G. ARBONA
S. RIEU
J.D. DREVETON
L. MARTINOT

ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE VAUCLUSE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE VAUCLUSE

Association
285 Rue Raoul Follereau
84000 AVIGNON

Aux membres du comité,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce, qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé :

1. Avec l'Association « Vivre comme avant » :

- **Personne concernée : Madame Maïté SANCHEZ, administratrice du comité de Vaucluse.**
- **Nature et objet : Aide accordée par le comité de Vaucluse à l'association « vivre comme avant ».**
- **Modalités : Le conseil d'administration du comité de Vaucluse a décidé d'accorder en date du 18 novembre 2021 à l'association « vivre comme avant » une subvention de 3 500 €.**

2. Avec l'Association « Provence stomie contact » :

- Personne concernée : **Monsieur Laurent MINEUR, administrateur du comité de Vaucluse.**
- Nature et objet : **Aide accordée par le comité de Vaucluse à l'association « Provence Stomie Contact ».**
- Modalités : **Le conseil d'administration du comité de Vaucluse a décidé d'accorder en date du 18 novembre 2021 à l'association « Provence Stomie Contact » une subvention de 3 000 €.**

A Avignon, le 23 mars 2022

S.A. J. CAUSSE & Associés
Gilles ARBONA
Commissaire aux Comptes Associé

